

# LE TAMBOUR

de Boran

## Sommaire

- P 2 Le mot du Maire
- P 4 Vie locale
- P 7 La rubrique du CPI
- P 8 Environnement  
Vie associative
- P 10 Le bien-être dans mon assiette  
État civil 2024
- P 11 Informations pratiques  
Agenda  
Boran autrefois

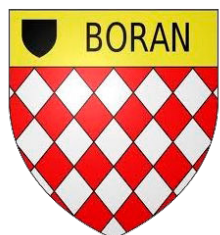
2025



N° 39 janvier 2025

[www.boran-sur-oise.fr](http://www.boran-sur-oise.fr)

# Le mot du Maire



Arrondissement de Senlis  
Canton de Chantilly

## **Une année vient de se terminer, une nouvelle année commence !**

Que 2025 soit pour vous, pour tous ceux que vous aimez, une année heureuse, faite de bonheur, de santé, de joies professionnelle et familiale.

En 2024, notre équipe municipale, malgré tout ce climat ambiant au niveau national, a exercé son programme avec application, conviction et bonne humeur tout en luttant pour préserver son cadre de vie et une fiscalité maîtrisée.

### **Parmi nos réalisations :**

- la rénovation du patrimoine et la mise en route du chantier de la mairie annexe au niveau du centre socio culturel pour un coût total de 148 000 € subventionné à hauteur de 52 000 € par le Conseil Départemental de l'Oise et de 49 000 € par une subvention d'Etat.

- le début des travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue du château qui sécurisera les réseaux devenus vétustes pour un coût total de 160 000 € avec une prise en charge du SE60 pour 38 000 €.

- la rénovation de l'éclairage du stade promise lors des vœux 2024 pour un montant de 46 000 € financée par le conseil départemental à hauteur de 14 000 €, la Communauté de Communes Thelloise à hauteur de 11 000 € et la Fédération Française de Football à hauteur de 10 000 €.

- la poursuite et la fin du chantier au 6 rue J et J Courtois avec l'aménagement d'une salle et l'aménagement paysager du passage entre le parc de la mairie et le centre-ville. Au total le Conseil Départemental de l'Oise nous aura octroyé pour ce projet 78 000 € et l'Etat 60 000 € pour un coût total de 236 000 €.

### **Voilà les plus grosses réalisations et les nouveaux démarrages de chantier. On pourrait ajouter :**

- les 35 000 € de la 2<sup>ème</sup> tranche de végétalisation du cimetière et la reprise de concessions abandonnées dans le cadre de notre projet de valorisation paysagère présenté en réunion publique aux boranais en avril dernier.

- Les 40 000 € de trottoirs et de voiries rénovés.

- La végétalisation de la cour de l'école primaire pour 12 000 €.

- Divers matériels pour nos services techniques

Lors de mes vœux 2024, je formulais celui de trouver rapidement des médecins, la maison médicale venait d'être inaugurée 3 mois plus tôt. En 2024, il a été exaucé puisque nous avons accueilli le docteur PIANITA en mars, le docteur CAMUS en mai et en octobre dernier le docteur ETTORI.

Je profite de ce sujet pour remercier le docteur DABOUL pour toutes ces années passées à veiller sur la santé de nos concitoyens et qui sait notre reconnaissance pour ses conseils dans ce projet et dans la passation du relais.

En 2024, nous avons eu la joie de voir notre Crédit Agricole réouvrir ses portes après de longs mois de lourds travaux d'aménagement. Cette banque de proximité investit dans notre village et j'invite chacun d'entre nous à profiter de leurs services dans ce local accueillant qui anime notre centre commerçant. Je souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe qui vient de s'y installer.

2024 c'est aussi le départ en retraite d'*Anita Coiffure* à qui nous souhaitons une belle retraite. Ce commerce avec les murs sont en vente, parlez-en autour de vous !

2024 ce sont aussi de nouvelles entreprises à Boran, je ne citerai que les dernières récompensées par des prêts par le réseau Initiative Oise Sud en partenariat avec la Communauté de Communes Thelloise :

Une entreprise de diagnostics immobiliers *Activ'expertise*, 22 rue de la Comté.

L'institut de beauté *Au sourire d'L*, 26 rue J et J Courtois.

Une diététicienne libérale *Nolwenn Vadrot*, 11 rue du Pilori.

Une entreprise de nettoyage cryogénique *Cryobeam*, 17 rue de Précý.

Une micro-crèche *O Ptit Saphir*, rue de Précý.

Nous travaillerons en 2025 sur un guide boranais des entreprises et artisans afin de pérenniser ce dynamisme.

En relisant mes vœux formulés en 2024, force est de constater que nous ne nous sommes pas arrêtés à ces promesses qui rendent « les enfants joyeux » mais à des actions calculées, financées et réalisées.

Je n'oublie pas bien entendu le travail et les efforts de nos employés des services techniques souvent discrets mais toujours disponibles et efficaces dans leurs travaux quotidiens.

Vous savez tous l'importance que j'accorde à notre cohésion communale et les différentes manifestations animées par toutes nos associations : concerts, brocante, marchés, fête de la St Jean, fête de la musique, bal des pompiers... montrent l'importance de cette cohésion.

Je remercie particulièrement en ce début d'année le Comité des Fêtes et son ancienne présidente Sandrine DELAYEN pour leur implication et leur dynamisme apporté dans la vie de notre commune durant ces trois dernières années et qui vient de céder sa place à Céline SERVOISIER.

Concernant la Sécurité, je me félicite de notre étroite collaboration avec la brigade de gendarmerie de St-Leu-d'Esserent dont je salue une nouvelle fois le dévouement 2024 a été l'année de la création de notre police pluri communale qui rayonne de Villers-sous-St-leu à Boran en passant par Blaincourt-lès-Précy et Crouy-en-Thelle. « *Seul, on va plus vite ; ensemble on va plus loin* » voilà le principe qu'avec mes collègues maires nous nous sommes appliqués !

Bien entendu, en 2024, nous sommes restés vigilants comme à notre habitude au bien-être quotidien de nos administrés tout en conservant une fiscalité stable et l'une des moins élevées dans notre catégorie de communes.

Pour cela, il n'y a pas eu de recette miracle, nous continuons année après année à réaliser d'énormes efforts de gestion et de rationalisation des dépenses pour baisser les charges de fonctionnement de la Commune et offrir ainsi de nouvelles réalisations et de nouveaux services sur nos fonds propres.

Bien entendu, sans nos partenaires et leurs subventions beaucoup de projets n'auraient pas vu le jour et je remercie nos conseillers départementaux Patrice MARCHAND et Isabelle WOJTOWIEZ qui sont à nos côtés pour alléger le coût résiduel de nos investissements avec une aide cumulée de 190 000 € depuis 2020.

Je remercie aussi l'Etat en la personne de Madame le Sous-Préfet de Senlis pour ses aides cumulées de 195 000 € depuis 2020.

Notre Communauté de Communes Thelloise gère nombre de compétences qui ne se voient pas toujours au quotidien mais elles rythment elles aussi notre vie de tous les jours comme l'Environnement, le transport, l'habitat, l'assainissement et le développement économique. Je profite de ces vœux pour saluer le travail réalisé par le personnel intercommunal sous la houlette du Président Pierre Desliens qui fait un travail remarquable dans une conjoncture économique et politique très compliquée.

### **Maintenant l'avenir !**

Nous allons continuer et terminer en partie en 2025 les projets importants que sont l'enfouissement de réseaux, la modernisation de notre éclairage public, la liaison douce du parc de la mairie vers la rue J et J Courtois et la mairie annexe.

Nous avons monté différents dossiers de demandes de subventions pour des travaux d'isolation et de chauffage dans la bibliothèque, une nouvelle tranche de la réfection de notre éclairage public et une nouvelle étape dans la végétalisation du cimetière tout cela toujours bien entendu **sans augmenter nos taxes foncières et cela pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive !**

Pour conclure, je vous renouvelle mes vœux chaleureux de prospérité pour l'année nouvelle et je vous invite dans ce climat politique malsain à méditer sur cette citation de Voltaire dans son traité sur la Tolérance en 1763 :

*« L'esprit humain, au réveil de son ivresse, s'est étonné des excès où l'avait emporté le fanatisme »*

Deux siècles plus tard avec Hitler et Poutine, l'histoire lui donne toujours raison, soyons donc vigilants en 2025 pour préserver notre beau pays qu'est la France !

N'oubliez pas que chaque année qui commence est une espérance !

Que ce qui fut bien soit encore mieux et que ce qui fut triste soit vite oublié !

Excellente année 2025 !

**Jean-Jacques DUMORTIER**

*Maire  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
de la Communauté de Communes Thelloise  
Président du Syndicat SIVU Rural'Oise*



# Vie locale

## MAISON MÉDICALE

Tous les Boranais, anciens patients du Docteur DABOUL qui veulent rejoindre la nouvelle patientèle du Docteur ETTORI doivent se manifester rapidement au 02.48.48.09.73 afin d'être enregistrés comme nouveaux patients.

Pour tous les autres Boranais qui n'ont pas de médecin traitant et qui souhaitent rejoindre la patientèle d'un des deux autres médecins de notre maison médicale, nous vous conseillons d'adresser un courrier motivé au Docteur Amélie PIANITA ou au Docteur Raphaël CAMUS en expliquant vos pathologies, ces deux médecins acceptant les nouveaux patients Boranais « au fil de l'eau » (déménagements ou décès de leurs patients) .

## OUVERTURE D'UNE LIAISON DOUCE

Les travaux d'aménagement d'une liaison douce entre la rue Joséphine et Joseph Courtois, le parc de l'ancien presbytère et le parking de l'Enclos sont terminés. Vous pouvez emprunter cette nouvelle liaison douce pour rejoindre la poste et les commerces du centre-ville à partir du parking de l'Enclos ou de la mairie.

### Les horaires d'ouverture :

du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 8h à 20h  
et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 8h à 17h30



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale, lundi 11 novembre, devant le monument aux morts et au cimetière de Boran-sur-Oise, avec la participation de deux classes de l'école élémentaire qui ont chanté notre hymne *la Marseillaise* et le poème " 14-18 Folie meurtrière " de Jacques-Hubert FROUGIER devant les tombes des boranais morts pour défendre notre Liberté.

## FÊTE DU LIVRE

La 12<sup>ème</sup> fête du livre a eu lieu le dimanche 13 octobre dernier à la salle des fêtes sur le thème *de l'arbre au livre*. Tout au long de la journée ont été proposés des ateliers gratuits aux enfants. Ils ont pu partager la réalisation avec leurs proches, de : marque-page en origami, décoration de pommes de pin, des cartes en scrapbooking, des fabrications de nichoir avec un guide de la Ligue Protectrice des Oiseaux. Des auteurs étaient là pour présenter et dédicacer leurs ouvrages. L'ambiance chaleureuse qui émane de ce salon attire aussi bien les familles que les passionnés de lecture. L'association L'Oise aux Livres remercie les équipes enseignantes maternelles et élémentaires pour leur implication et leur présence ainsi que les services techniques sans oublier la Municipalité. IV

## STAGES SPORTIFS

L'école municipale des sports de Boran-sur-Oise organise des stages sportifs pour les enfants scolarisés en CM1/CM2 et au collège pendant les vacances scolaires.

Squash du 17 au 21 Février

Tennis du 7 au 11 avril

VTT du 7 au 11 juillet

Voile du 15 au 18 Juillet

Golf du 21 au 25 Juillet

Pour tous renseignements contacter Fabrice Duquesnoy au 06.85.25.94.97. Attention : places limitées.

## CHANTIERS JEUNES

Le Conseil Municipal organise pour les jeunes Boranais âgés de 16 ans et de moins de 18 ans, des chantiers d'aménagement, de peinture et de propreté pendant les vacances scolaires de printemps du lundi 14 au vendredi 18 avril 2025.

Les jeunes intéressés se présenteront munis d'un coupon d'inscription à retirer en Mairie et à rapporter avant le samedi 15 mars 2025. Les nouveaux Boranais se présenteront munis d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Les places étant limitées, nous pourrions ouvrir une seconde semaine de chantier jeunes du 7 au 11 avril 2025, la confirmation définitive des dates sera faite en fonction des inscriptions.

## 28 chefs d'entreprise invités



### COMMERCE & ENTREPRISES BORANAISES

Monsieur DUMORTIER, Maire, était présent mardi 5 novembre à la cérémonie de remise de prix organisée par la Communauté de Communes Thelloise à Neuilly-en-Thelle. Accueillis par Pierre DESLIENS, Président de la Communauté de Communes Thelloise, Céline FOURNET, Présidente de l'association « Initiative Oise Sud » et Bruno PAVIOT, Président de l'association « Initiative OISE OUEST », 28 chefs d'entreprise invités dont 6 Boranais ont été récompensés en compagnie des élus du territoire.

L'événement a également été l'occasion de procéder à la signature du renouvellement de la convention de partenariat qui engage la CC Thelloise auprès des plateformes. Pour les deux années 2022 et 2023, 53 entrepreneurs de notre territoire ont pu bénéficier de cet accompagnement pour un montant global d'aides octroyées de près de 774 000€ en plus des prêts bancaires « traditionnels ».

**Félicitations aux six entreprises Boranaises Lauréates :**

- O'Ptit Saphir, Micro-crèche
- CRYO BEAM, Prestation de nettoyage cryogénique
- Au Sourire d'L, Institut de Beauté
- ETS GFL, Garage automobile
- AP Diagnostics, Diagnostic immobilier
- Nolwenn diététique, Diététicienne libérale

### NOS ENTREPRISES ONT DU TALENT

Les écuries Yankee ont obtenu en novembre 2024 les labels suivants par la Fédération Française d'Equitation :

- Cheval étape hébergement extérieur
- Label d'activité Cheval Club de France
- Label d'activité Poney Club de France
- Bien-être animal

### DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Le Maire, Jean-Jacques DUMORTIER, les membres du Conseil Municipal et les sapeurs-pompiers volontaires de Boran ont distribué le dimanche 8 décembre les colis de Noël à nos Anciens. Cette année, ce sont plus de 290 colis qui ont été livrés pour le sourire de nos aînés de 70 ans et plus.



### CRÉDIT AGRICOLE

Monsieur DUMORTIER, Maire, était présent à l'inauguration du Crédit Agricole ce jeudi 28 novembre. N'hésitez pas à venir découvrir votre nouvelle agence entièrement rénovée. Nous vous rappelons qu'il est avantageux de garder une banque à proximité pour toutes vos opérations courantes mais aussi pour peut-être découvrir d'autres services, ou d'ouvrir d'autres comptes tels que le PEL, un compte pour vos enfants... c'est grâce à vous que nous pourrions pérenniser ces commerces près de chez vous !



LES ÉLUS    RÉSERVATION CANTINE    MENU DE LA CANTINE    URBANISME ET PLU    CNI ET PASSEPORT

## TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

Vous passez des examens ou votre permis de conduire... Vous souhaitez profiter des prochaines vacances scolaires pour un départ à l'étranger... Pensez à mettre à jour votre carte d'identité ou votre passeport à la Mairie de Boran-sur-Oise.

**Pour votre carte d'identité, passeport, carte grise ou permis de conduire :**

1. Rendez-vous sur le site <https://ants.gouv.fr/>
2. Vous entamez votre demande depuis chez vous
3. Suivez les instructions en ligne selon votre démarche (passeport/CNI, permis de conduire ou carte grise)
4. Suivez votre demande en ligne.

Pour les demandes de passeports et CNI vous pouvez prendre rendez-vous une fois votre pré-demande effectuée, à la Mairie de Boran-sur-Oise au 03.44.21.63.13 ou sur notre site <https://www.boran-sur-oise.fr/> rubrique « CNI et passeport ».

## CHATS LIBRES BORANAIS

Depuis 2020, la commune de Boran-sur-Oise réalise un programme de gestion des chats errants en capturant les chats non identifiés afin de procéder à leur stérilisation et leur identification au nom de la commune. Ces chats deviennent des Chats Libres Boranais. Ils sont relâchés sur leur lieu de vie et grâce à l'engagement et la générosité de nos bénévoles, sont suivis et nourris.

La Mairie a également aménagé 2 lieux de nourrissage (création de petits abris).

Nous avons ainsi stérilisé plus de 18 chats !

Pour rappel, les propriétaires de chats ont l'obligation de les faire identifier. Tout chat trappé identifié est immédiatement relâché.

*Vous pouvez signaler un chat non identifié, sans propriétaire ou détenteur, auprès de la mairie pour une prise en charge par nos services.*

Ainsi nous luttons contre la prolifération des chats errants qui peut devenir une source de désagréments et par la stérilisation, l'identification nous participons aussi à la protection animale.

*Si vous le souhaitez-vous pouvez prendre part à notre action :*

- En devenant bénévole (nourrissage sur les lieux désignés, suivi sanitaire...) pour cela vous devez vous inscrire en mairie.
- En réalisant des dons de nourriture (pâtées, croquettes) à la mairie ou à la bibliothèque.



*Actuellement, 3 chats ont perdu leur propriétaire et recherchent un foyer aimant. Si vous souhaitez adopter l'un d'eux vous pouvez téléphoner au 06 21 76 60 45.*

## BIEN STATIONNER, RESPECTER SES VOISINS : DEUX BONNES RÉOLUTIONS POUR 2025 !

*Suite aux différentes plaintes de piétons et de riverains auprès de la Police Municipale et de la Mairie au sujet du stationnement et de la libre circulation des piétons, un petit rappel pour les étourdis :*

- Un stationnement sur un passage piéton,
- Un stationnement sur le trottoir et qui gêne la libre circulation des piétons,
- Un stationnement devant une bouche d'incendie,
- Un stationnement sur un emplacement réservé aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées,

*sont passibles d'une contravention de 135€*

- Le non-ramassage des déjections canines : 35€
- Un stationnement de plus de 7 jours (voiture ventouse) : 35€
- Un stationnement abusif sur une zone bleue : 17€
- Un container de déchets sorti avant 19 h la veille de la collecte : 11€

## ÉLECTIONS

*Vous déménagez mais toujours sur Boran, merci de faire la démarche de changement d'adresse auprès de la Mairie muni d'un justificatif de domicile.*

## L'ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

*Rappel de l'arrêté municipal n°2017/001 du 20 janvier 2017*

**Taille :** les haies et arbres plantés à moins de 2 mètres à l'aplomb du domaine public, doivent être taillés par les propriétaires ou locataires et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins.

**Elagage :** Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

A défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la Collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet. À l'automne, lors de la chute des feuilles, les riverains sont tenus de balayer les feuilles mortes, chacun au droit de sa façade. Les feuilles ne doivent pas être poussées à l'égout, les tampons de regard et les bouches d'égout devant demeurer libres.



# La rubrique du CPI



« En cette nouvelle année, les sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention vous présentent leurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour cette année 2025. Nous profitons de cette tribune pour vous remercier de l'accueil chaleureux qui nous a été fait par l'ensemble des boranais et des boranaises à l'occasion de notre campagne de calendriers et lors de « la soirée du 13 juillet ».

L'actualité française de 2024 a été marquée par de nombreuses catastrophes naturelles (inondations, crues, tempêtes...). Ces situations de danger, pour les populations, sont venues nous montrer qu'elles n'arrivent pas que chez les autres. On dit « qu'un homme averti en vaut deux ». Cette expression signifie qu'une personne prévenue d'un danger est plus vigilante et prête à réagir. C'est pourquoi, nous profiterons de cette rubrique pour vous proposer des conduites à tenir en fonction d'un danger rencontré.

En ce début d'année, nous évoquerons le Signal National d'Alerte (SNA) qui est émis « par les mêmes sirènes que celle du mercredi midi ». Elles sont déclenchées en cas de catastrophes naturelles, technologiques ou encore d'accident nucléaire. Elles annoncent un danger imminent (nuage toxique, tornade...).

Ce signal consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacun séparés par un intervalle de cinq secondes, d'un son modulé (montant et descendant).



Le signal national de fin d'alerte consiste, lorsque le danger est écarté, en un son continu d'une durée de 30 secondes.

Lors de l'émission du signal, CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE :	CE QU'IL FAUT FAIRE :
<p><b>NE PAS Rester dans son véhicule.</b>  <b>NE PAS Aller chercher les enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité).</b>  <b>NE PAS Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours).</b>  <b>NE PAS Rester près des vitres.</b>  <b>NE PAS Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.</b>  <b>NE PAS Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion).</b>  <b>NE PAS Quitter l'abri sans consigne des autorités.</b></p>	<p><b>IL FAUT rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre.</b>  <b>IL FAUT s'informer sur la situation et Respecter les consignes des autorités au travers des :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• notifications sur smartphone «FR-ALERT»</li> <li>• médias (Radio France, France Télévisions, radios locales, vigilance météo...).</li> <li>• réseaux sociaux</li> <li>• TWITTER (activer les notifications du compte @Beauvau_alerte)</li> </ul>

**Être prêt en toutes circonstances**

## LE KIT D'URGENCE

LISTE DE VÉRIFICATION

- Eau : dix litres par personne en petites bouteilles.
- Outils de base : couteau de poche multifonction, ouvre-boîte...
- Nourriture de secours consommant peu d'eau: barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc.
- Lampe de poche avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo).
- Radio avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle.
- Trousse médicale de premiers soins : bandelettes, alcool, sparadrap, paracétamol, antidouleur, produits hydro-alcooliques pour les mains, ainsi que vos médicaments de traitement en cours.
- Un double des clés de maison pour éviter d'avoir à les chercher et risquer de laisser sa porte ouverte ou de se retrouver bloqué dehors ensuite.
- Un double des clés de voiture pour éviter de les chercher, ou de les oublier et perdre du temps en cas d'évacuation par la route.
- Vos papiers d'identité et une photocopie de vos papiers d'identité.
- Un téléphone portable avec batterie chargée et câble usb.
- Argent liquide ou carte de crédit.
- Des vêtements et chaussures de rechange.
- Du papier hygiénique et un essentiel d'hygiène personnelle.
- Un sac de couchage.
- Des jeux divers : cartes, dés, dominos, etc.
- Si la situation devait durer, cela permettrait de passer le temps.
- Un sac plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants.

Pour se confiner, il convient de fermer les portes et fenêtres, calfeutrer les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...), de fermer le gaz (de ville, butane ou propane) et d'arrêter les systèmes de climatisation et de ventilation.

Le confinement ne s'arrête qu'à partir du moment où le signal de fin d'alerte aura retenti ou En cas d'ordres d'évacuation : il faudra alors emporter votre kit d'urgence préparé à l'avance.

PAS D'INQUIETUDE, les essais de sirènes du réseau national d'alerte se déroulent le **premier mercredi de chaque mois, à midi**. Pour ne pas être confondu avec le signal d'alerte, cet essai ne dure qu'un seul cycle de **1 minute et 41 secondes**. Ils permettent à la population d'être capable d'identifier clairement le signal et à vérifier son fonctionnement.

Pour les pompiers de Boran-sur-Oise  
Richard YKEMA

## LES CLÔTURES ET LES COULEURS

A l'approche du printemps, nous souhaitons vous rappeler que notre Commune fait partie du Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France. Pour respecter l'harmonie de notre village, toute modification de clôture sur rue doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie. Les clôtures de type « canisette » en plastique sont interdites afin de ne pas défigurer le cadre architectural de notre village. Les préconisations sont un grillage simple doublé d'une haie vive, ou un muret surmonté d'une grille en fer forgé, doublé d'un festonnage si nécessaire. D'autres travaux de rénovation : Une palette de couleurs et de matériaux de recommandations architecturales est téléchargeable sur notre site <https://www.boran-sur-oise.fr/vie-municipale/urbanisme-et-plu/>

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Votre demande d'autorisation d'occupation du domaine public (camion de déménagement, dépôt de benne, échafaudage...) peut s'effectuer par internet en vous rendant sur le site de la commune :

<http://boran-sur-oise.fr>

rubrique : Vie municipale / Démarches administratives.

Le formulaire à télécharger est à renvoyer directement à la Police Municipale soit dans leur boîte aux lettres au 21, rue J.J. Courtois ou via leur adresse mail :

[police@boransuroise.fr](mailto:police@boransuroise.fr)

Attention toute demande doit être envoyée au minimum 1 semaine avant la date prévue pour pouvoir être traitée.

# Vie associative

## LA MAISON POUR TOUS VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX

La MPT compte aujourd'hui 242 adhérents, nous sommes enchantés du succès rencontré malgré une légère diminution de la fréquentation des activités d'environ 4% qui est à noter par rapport à la saison précédente, et nous profitons pour renouveler tous nos vœux aux adhérent(e)s, aux professeurs et à tous les Boranais(es) pour cette nouvelle année 2025.

## Environnement

### VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

En concertation avec les équipes enseignantes et techniques, la Commune de Boran-sur-Oise a amorcé un travail de réflexion sur la végétalisation des cours d'écoles.

Ce sujet répond au besoin d'apporter un peu de fraîcheur dans un contexte de réchauffement climatique. Le réaménagement des cours d'écoles peut faire l'objet de divers projets en vue de l'adaptation au changement climatique avec notamment : Mettre en place des îlots de fraîcheur, en désimperméabilisant les sols, végétalisant les cours d'écoles et en créant des zones d'ombrages, Infiltrer les eaux pluviales à la source pour limiter le ruissellement et récupérer les eaux de pluie, Favoriser la reconquête de la biodiversité en plantant des espèces végétales locales et en aménageant des refuges pour la faune, Améliorer le cadre de vie et le bien-être des enfants, en proposant des espaces multifonctionnels et de détente.

Dans une première phase d'aménagement, quatre arbres (érables) ont été plantés dans la cour du bas de l'école primaire pendant les vacances scolaires de la toussaint. D'autres aménagement seront étudiés dans les prochains mois afin d'améliorer les conditions de vie dans les cours de récréation.



Nous en profitons pour remercier le Conseil Municipal de Boran-sur-Oise et lui adresser tous nos vœux de réussite dans les projets qu'il entreprend. En effet, toujours à nos côtés, ce dernier favorise ainsi le développement de la Maison Pour Tous, valorise son implantation dans notre commune et permet donc aux Boranais(es) de bénéficier toujours plus d'activités sportives et culturelles.

Cette saison, le conseil d'administration de notre Maison Pour Tous s'est vu renforcé par l'élection au poste d'administrateur de 3 jeunes de la commune, ce qui sans aucun doute permettra de dynamiser notre action. La MPT a dû remplacer Dominique Pollièvre, professeur de Judo-jujitsu et taïso depuis de très nombreuses années afin de lui permettre de prendre sa retraite bien méritée. Pour ce faire, il a fallu trouver rapidement un professeur qui correspondait à notre histoire. Le bel hasard nous a fait rencontrer Tahar Benbouazza, professeur de Judo-jujitsu et taïso, 4ème dan, venant de Précy-sur-Oise. Très rapidement, Tahar est devenu une évidence. Nous comptons aujourd'hui 62 jeunes et adultes qui pratiquent le judo-jujitsu et 36 le taïso.

Nous vous donnons des nouvelles des activités lancées en 2024. Pour ce qui concerne la peinture, de quatre adhérents(es) la MPT en compte huit cette saison, quelle réussite ! L'activité couture qui avait démarré sur les chapeaux de roue l'année dernière avec 15 adhérentes est encore en progression. Elles sont dix-sept. Nous sommes toujours dans une dynamique qui vise à étoffer notre offre en matière d'activités pour les adhérent(e)s.

Des nouvelles activités ont vu le jour, dès la rentrée, notamment le chant. Cette activité démarre bien. 3 adhérents (es) y participent. Elle est animée par un professeur émérite, Steve Ngono. Cette activité se pratique tous les mercredis à la salle des fêtes de 14h à 19h. Depuis maintenant deux ans, notre professeur de théâtre, Rebecca Grammatyka, assure les deux cours à destination des primaires et des ados. Ces deux cours rencontrent un immense succès et nous sommes en mesure de vous informer que 2 spectacles ouverts au public auront lieu un lundi au mois de juin 2025 à partir de 19h à la salle des Fêtes avec une représentation de la troupe des plus jeunes et des ados. Cette année 21 jeunes pratiquent cette activité contre 18 l'année dernière, malgré l'arrêt de plusieurs ados à cause de leurs études supérieures. La relève est là. Cependant, nous souhaitons, à la demande de plusieurs personnes ouvrir un cours de théâtre adulte, aujourd'hui le nombre d'inscrits pour cette nouvelle activité est insuffisant, donc nous en profitons pour relancer la proposition, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter par mail à notre adresse : [mpt.boran@gmail.com](mailto:mpt.boran@gmail.com)

Concernant les plus âgés, des cours de gym douce à la maison de retraite « Le jardin d'Emma », sont assurés par le professeur d'activités physiques de la MPT Cédric Ponsel à raison d'une heure tous les mardis après-midi. Cette activité est extrêmement bénéfique et recommandée par la Direction de l'établissement. Nous sommes ravis de pouvoir proposer cette activité qui vise à inscrire les résidents (es) de la maison de retraite dans la vie associative de notre commune.



Les Jeux Olympiques Paris 2024 ont eu des effets. Notre activité tennis de table encadrée par Laurent Hainaut compte désormais 24 pongistes. Des rencontres amicales avec les clubs aux alentours (Mesnil-en-Thelle...) sont organisées. Un tournoi de tennis de table ouvert à toutes et à tous, comme l'année dernière, vous sera proposé au premier semestre 2025 (de nombreux lots seront à gagner).

Le 14 décembre 2024 à 20h30, la troupe de théâtre de Verneuil-en-Halatte est venue présenter sa pièce intitulée « La soupière », une comédie de Robert Lamoureux à la salle des Fêtes, l'année dernière 130 personnes avaient assisté à ce beau spectacle.

L'ensemble des autres activités fonctionne à plein régime, elles rencontrent toujours un franc succès pour le plus grand plaisir de toutes et tous nos adhérent(e)s et ce, grâce à l'investissement sans faille de nos professeurs.

Bonne année 2025 !

*Associativement vôtre...*

*Toute l'équipe de la Maison Pour Tous.*

## LE COMITÉ DES FÊTES

Boranaises, Boranais, chers amis, L'ensemble du bureau du Comité des Fêtes tient à vous remercier chaleureusement pour votre soutien, votre enthousiasme et votre fidélité au fil des années.

Comme certains d'entre vous le savent déjà, l'équipe actuelle du Comité des Fêtes a décidé de mettre un terme à son activité. C'est une page qui se tourne, une belle aventure qui se clôture. Mais avant de refermer ce chapitre, il est essentiel pour nous de vous adresser quelques mots de gratitude à toutes celles et ceux qui ont permis de faire vivre et rayonner nos événements.

Merci à la Mairie, au service technique, ainsi qu'à Madame Céline Servoisier, adjointe au maire en charge des associations, pour sa disponibilité constante et son précieux soutien. Grâce à vous, nous avons pu concrétiser de nombreux projets et offrir des instants de partage et de convivialité qui ont rythmé la vie de notre commune.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement Jean-Philippe Fargeas, ancien président du Comité des Fêtes. Jean-Philippe, ton expérience, ta disponibilité et tes conseils avisés ont été d'une grande aide tout au long de cette aventure. Tu as été une véritable source d'inspiration pour l'équipe.

Un merci également au Président de la Maison pour Tous et à son épouse pour leur soutien. Votre engagement et votre bienveillance ont été précieux pour nous, et nous sommes profondément reconnaissants de vous avoir eus à nos côtés.

Et bien sûr, un immense merci à nos formidables bénévoles : William, Patricia, Christian, et tant d'autres.

Votre énergie, votre générosité et votre dévouement ont été le moteur de chaque événement. Vous avez toujours répondu présents, et votre implication a fait la différence. Vous avez été l'âme et le cœur de nos projets, et pour cela, nous ne vous remercierons jamais assez.

Enfin, à vous, Boranaises et Boranais, nous adressons toute notre gratitude. Votre enthousiasme, votre fidélité et votre joie de vivre ont donné vie à chaque manifestation. Vous avez répondu présent à nos événements, avec vos sourires et votre bonne humeur, rendant chaque moment inoubliable. Nous n'oublions pas non plus les habitants des communes voisines, qui ont été nombreux à nous rejoindre lors de nos festivités.

Nous avons également une nouvelle à vous partager : la Commune a décidé de reprendre le marché Création et Saveur dès l'année prochaine. Ce marché, que nous avons eu tant de plaisir à organiser, continuera ainsi à mettre en lumière les talents et les produits locaux, et à offrir à notre village un espace d'échange et de découverte. Nous sommes convaincus que la Mairie saura poursuivre cet événement avec succès, et nous sommes heureux de savoir qu'il perdurera pour le plus grand plaisir des habitants et des exposants.

Nous espérons de tout cœur que nos actions ont contribué à rendre notre village plus chaleureux, plus dynamique et plus uni, et qu'elles ont créé des souvenirs précieux pour chacune et chacun d'entre vous.

Encore une fois, merci à toutes et tous, pour ces années de complicité et de partage. Ce n'est pas un adieu, mais un au revoir empli de gratitude et d'affection.

Avec toute notre amitié,

Le bureau du Comité des Fêtes

*Sandrine Delayen, Présidente du Comité des Fêtes*

*Angelique Pericas, Vice-Présidente du Comité des Fêtes*

*Hugo Mendes, Secrétaire du Comité des Fêtes*

*David Caillerez, Trésorier du Comité des Fêtes*

*Angélique Noel, Trésorière adjointe du Comité des Fêtes*

## LE MOV'JACKING

MovJacking est une association boranaise créée par des jeunes du village, en septembre 2023. Proposant des activités Danses, Graffiti et Loisirs créatifs, ainsi que des initiations-métiers (Barbier), MovJacking accélèrera son développement en 2025. Ses adhérents pourront ainsi suivre des stages de découverte-métiers animés par des professionnels de la Communication, du Spectacle vivant, des Médias, de l'Événementiel, etc.

Le recrutement du prof de danse Afro, Gisre, qui est aussi coach en développement personnel, est l'opportunité de lancer des ateliers ponctuels "Prise de parole en public", "Préparation aux oraux", "Confiance en soi", "Regard des autres", etc.

Alors si vous aussi souhaitez partager cette aventure épanouissante avec nous, quel que soit votre âge, rejoignez notre équipe de bénévoles en contactant le Bureau par mail : [movjacking60@gmail.com](mailto:movjacking60@gmail.com).



# Le bien-être dans mon assiette

## Arrêt sur image : l'endive, légume de saison

L'endive est un légume récent puisque sa culture n'existe que depuis 1850. Elle descend d'une chicorée sauvage repérée il y a très longtemps par les Grecs comme étant l'amie du foie. C'est le 3ème légume le plus consommé de France. Un jardinier Belge met des racines de chicorée sous terre dans sa cave et voit apparaître, quelques semaines plus tard, des feuilles blanches qu'il nomme Witloof (feuilles blanches en Flamand). Comme elle dérive de la chicorée, on l'appelle chicon (nom encore employé dans le Nord de la France, Belgique et Luxembourg) puis endive, dérivant du nom Cichorium endivia. Elle est importée en France en 1880. Et se développe beaucoup au XXème siècle grâce à la sélection de plants permettant d'obtenir des variétés avec moins d'amertume. L'endive appartient à la famille des Astéracées, très grande famille de fleurs toutes les Achillée..., pissenlit, topinambour, salsifi, artichaut, laitue... Il existe de nombreuses variétés de chicorée et la chicorée à café appartient à la même espèce.

**MINÉRAUX :**  
POTASSIUM / PHOSPHORE  
CALCIUM/MAGNÉSIUM

**OLIGO-ELEMENTS :**  
ÉLEVÉS

**VITAMINES :**  
B9 / ACIDE FOLIQUE / C

**CALORIES :**  
FAIBLES

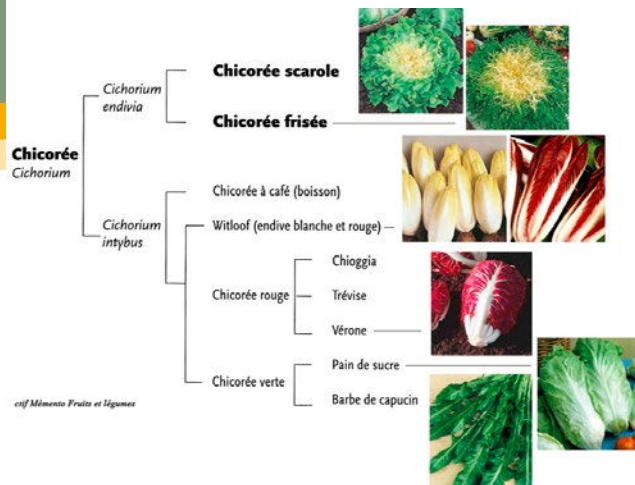
**ET EN PLUS,  
C'EST UN LÉGUME !**



### Ses qualités nutritionnelles :

L'endive est légère, digeste avec de grandes qualités :

- **Une excellente source de vitamines K** (coagulation sanguine) ainsi que B9 (intéressante entre autres pour les femmes enceintes et les enfants en croissance) et C.
- **Riche en fibres et en eau** (plus de 90%), elle permet une régulation du transit et favorise la satiété.
- **Riche en potassium**, minéral qui est impliqué dans la contraction musculaire, en particulier le muscle cardiaque,



la transmission de l'influx nerveux, la pression artérielle et l'équilibre acido-basique au niveau cellulaire.

• **Riche en antioxydants**, elle protège les cellules contre le stress oxydatif.

• **Elle apporte de l'inuline** qui est un prébiotique c'est à dire de l'alimentation pour les bactéries du gros intestin.

### Comment la conserver ?

Les endives peuvent se conserver 6 jours dans le bac à légumes du frigo, en les abritant de la lumière qui peut les pousser à verdier et à augmenter leur amertume. L'endive peut se consommer crue, associant croquant et amertume, ou cuite. Crue avec d'autres types de salade, c'est un allié du foie. On peut la braiser, la gratiner, en faire un velouté ou des roulades au jambon avec de la béchamel.

**Recette de gratin d'endives au jambon pour 4 personnes**  
Préparation 10 minutes Cuisson 30 mn.

Ingrédients : 4 endives, 4 tranches de jambon blanc, 1 paquet de gruyère râpé, lait de vache ou végétal selon les intolérances, un peu de beurre et de farine, sel poivre.

Réalisation : Faire cuire les endives au bain marie, Rouler les endives dans les tranches de jambon et les déposer dans un plat allant au four. Faire une béchamel : dans un peu de beurre, délayer la farine puis ajouter lentement le lait jusqu'à obtention de la consistance souhaitée, Verser la béchamel sur les roulades au jambon. Saler et poivrer selon la convenance. Faire cuire à 180°C. Bonne dégustation ! IV

## État Civil 2024 DE LA COMMUNE

### ILS SONT NÉS

Louis BRUNNER-HAOUR né le 12 janvier 2024  
Aaron CODET né le 29 janvier 2024  
Nolan PONCHEL MAILLARD né le 19 février 2024  
Alyson née le 9 mars 2024  
Jeanne DUMORTIER DUTERTRE née le 11 mars 2024  
Lina SECONDÉ DESMIDT née le 12 avril 2024  
Marceau né le 1er juillet 2024  
Axel né le 21 juillet 2024  
Cabin né le 22 août 2024  
Éliasz KOWALEWSKI NOËL né le 17 septembre 2024  
Camille né le 26 septembre 2024  
Germain né le 4 octobre 2024  
Nina née le 18 octobre 2024  
Louise née le 29 octobre 2024  
Matthieu BARON né le 25 novembre 2024  
Robin né le 27 novembre 2024  
Eva ROBERT ABRANTES née le 2 décembre 2024  
Julian né le 5 décembre 2024

### ILS SE SONT UNIS

Hélène BENARD et Antony SOUSA le 12 avril 2024  
Laëtitia DELPY et Yacinthe LOKO le 27 avril 2024  
Christiane FILLOUCAT et Pascal TOFFOLETTI le 11 mai 2024  
Daisy de MOUSTIER et Martin VILLAIN le 7 juin 2024  
Guennaëlle DEVILARD et Jimmy DUMESNIL le 22 juin 2024  
Clara SZPIRGLAS et Jonathan JEUNET le 6 juillet 2024  
Céline et Frédéric le 6 juillet 2024  
Elsa DE ARAUJO et Nicolas RANTIER le 24 août 2024  
Pauline PIOTROWSKI et Florian LE FRANÇOIS le 7 septembre 2024

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

Christiane THENARD décédée le 12 janvier 2024 dans sa 99ème année  
Paulette BAUDELIN décédée le 18 février 2024 dans sa 94ème année  
Monique LESUEUR décédée le 17 mai 2024 dans sa 86ème année  
Edmonde BOIREAUD décédée le 18 juin 2024 dans sa 95ème année  
Thi MALARME décédée le 27 juin 2024 dans sa 70ème année  
Jean-Michel CORONA décédé le 13 septembre 2024 dans sa 69ème année  
Chantal MALLO décédée le 29 septembre 2024 dans sa 74ème année  
Jean LEFEBVRE décédé le 30 septembre 2024 dans sa 84ème année  
Jeanne JACOMET décédée le 18 octobre 2024 dans sa 86ème année  
Robert GAGNU décédé le 19 octobre 2024 dans sa 68ème année  
Josette QUILAN décédée le 4 décembre 2024 dans sa 83ème année  
Françoise PASQUET décédée le 26 décembre 2024 dans sa 90ème année

# Informations Pratiques

# Agenda

## MAIRIE DE BORAN SUR OISE

1 rue de la Comté  
60820 Boran sur Oise  
Standard : 03.44.21.63.13  
Fax : 03.44.21.63.11  
Mail : [mairie@boransuroise.fr](mailto:mairie@boransuroise.fr)

Site Internet : [www.boran-sur-oise.fr](http://www.boran-sur-oise.fr)

Page Facebook :  
[www.facebook.com/Mairie-de-Boran-sur-Oise](http://www.facebook.com/Mairie-de-Boran-sur-Oise)

Application disponible sous Android et Apple :  
[Boran-sur-Oise Ma Ville](http://Boran-sur-Oise-Ma-Ville)

Lundi	9h-11h30 et 14h-17h30
Mardi	9h-11h30 et 14h-17h30
Mercredi	9h-11h30
Jeudi	9h-11h30 et 14h-17h30
Vendredi	9h-11h30 et 14h-17h30
Samedi	9h-11h30

## BIBLIOTHÈQUE

10 rue de la Comté  
60820 Boran sur Oise  
03.44.21.88.91

Mardi	16h30-18h30
Mercredi	15h00-18h
Vendredi	16h30-18h
Samedi	15h00-18h

## POLICE MUNICIPALE

21 rue Joseph et Joséphine Courtois  
60820 Boran sur Oise  
03.44.21.27.86 / 06.07.30.56.47  
[police@boransuroise.fr](mailto:police@boransuroise.fr)

## DIMANCHE 9 FÉVRIER

• Soirée SUPERBOWL organisée par l'association BUCKS Football à 20h à la salle des fêtes (sur inscription avant le 30 janvier 2025)

## DU LUNDI 17 FÉVRIER AU VENDREDI 21 FÉVRIER

• Stage Sportif de Squash  
inscriptions en mairie jusqu'au 8 février

## SAMEDI 15 MARS

• Evènement « Hauts de France Propres » organisé par la Commune, rdv à 8h30 sur les bords de l'Oise

• Atelier semis organisé par l'association Les Jardins Familiaux de 9h30 à 12h à la salle nature et loisirs

## DIMANCHE 23 MARS

• Concert au Profit de RETINA "MILLE CHOEURS POUR UN REGARD" organisé par l'association UNISONG à 15h à la salle des fêtes

## DU LUNDI 7 AU VENDREDI 11 AVRIL

• Stage Sportif : Tennis  
inscriptions en mairie jusqu'au 13 avril

## DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 AVRIL

• Chantiers Jeunes : inscriptions en mairie jusqu'au 15 mars

N'hésitez pas à suivre l'actualité de notre village sur notre page facebook : [Mairie-de-Boran-sur-Oise](http://Mairie-de-Boran-sur-Oise)  
notre site internet : [www.boran-sur-oise.fr](http://www.boran-sur-oise.fr)

et notre application mobile : [Boran-sur-Oise Ma Ville](http://Boran-sur-Oise-Ma-Ville)

En espérant pouvoir tous vous retrouver encore plus nombreux aux prochaines éditions.

## Boran Autrefois



Ancienne carte postale de notre village. Source : collection privée d'un Boranais



**BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE BORAN SUR OISE • N°39 • JANVIER 2025 • PARTICIPATIONS :**

RESPONSABLE ÉDITION : Jean-Jacques DUMORTIER • RÉDACTION / COLLABORATION : Sabrina MARQUES – Didier MOUYSSET – Sandrine DELAYEN  
Virginie CARAGUEL – Isabelle VILAREM – Richard YKEMA • PHOTOGRAPHES - Bruno FURCHERT – le Comité des Fêtes – Gilbert GLOGOWSKI  
CONCEPTION / IMPRESSION : Euromovie (06 32 88 47 08)